

Communiqué de presse (27 juin 2002)

Adoption d'un projet de convention Région Centre/SOLEIL

La Région Centre a elle aussi souhaité elle aussi développer un partenariat structuré avec SOLEIL. Elle rejoint la Région Ile de France, le Département de l'Essonne, le CNRS, le CEA et l'Etat déjà fortement impliqués dans la construction de ce très grand équipement de Recherche.

Le 27 juin 2002, le Conseil Régional Centre a adopté un projet de convention relatif à l'ouverture du synchrotron SOLEIL à la communauté scientifique de la Région Centre, qui institue les bases d'une collaboration exemplaire à plusieurs égards : la Région Centre participera, à hauteur de 5,2 M€, à la construction ou à la réimplantation de 3 lignes de lumière faisant partie du programme scientifique de SOLEIL, pour lesquelles la communauté scientifique locale a une forte demande d'utilisation.

Cet accord concerne :

- un nouveau projet de ligne de spectroscopie et imagerie en ultraviolet et visible, essentiellement pour les sciences du vivant,
- la ligne de diffusion aux petits angles déjà prévue au programme de SOLEIL, bien adaptée aux spécifications régionales pour la science des matériaux,
- et enfin le transfert, en partenariat avec le CRMHT (Centre de Recherche sur les Matériaux à Haute Température) après amélioration, de la ligne de diffraction et absorption X (H10) actuellement en fonction au LURE et centrée sur l'étude des matériaux in situ en condition de très haute température.

En contrepartie, les scientifiques de la Région Centre bénéficieront, sur la période 2006-2009, d'un total de 32.000 heures d'accès potentiel aux différentes lignes de lumière de SOLEIL, dont (mais pas exclusivement) les 3 lignes soutenues. Ce partenariat est à nos yeux exemplaire par son réalisme et sa flexibilité, et pourrait servir de base à d'autres accords.

RAPPEL

Situé sur le Plateau de Saclay, en Essonne, SOLEIL est le second synchrotron de 3^{ème} génération construit en France – le premier : l'ESRF de Grenoble, étant européen. La construction d'un tel équipement tient à la fois des grands chantiers et de la mécanique de haute précision. Il s'agit d'accélérer des paquets électrons afin qu'ils produisent un rayonnement lumineux exceptionnellement brillant et couvrant une gamme de longueurs d'onde très large : de l'infrarouge jusqu'aux rayons X, en passant par les ultra-violets. Les caractéristiques de cette lumière (intensité, focalisation, stabilité, polarisation...) permettent d'observer la matière jusqu'au niveau atomique et autorisent des expériences inconcevables auparavant tant en recherche fondamentale qu'en recherche appliquée ou d'intérêt industriel. A SOLEIL on retrouvera de nombreux domaines qui mobilisent la science et l'industrie aujourd'hui : la biologie, la chimie, la science des matériaux, l'environnement, la physique, les sciences de la Terre ou le patrimoine culturel et l'archéologie. Les critères définis pour SOLEIL (énergie de fonctionnement, nombre d'ondulateurs, large domaine spectral de l'infrarouge aux rayons X, brillance, injection en continu pour une stabilité du faisceau au micron...) le placent au plus haut niveau de la compétition internationale.

CONTACT

Service communication : Marie-Pauline Gacoin- 01 69 35 90 15 – marie-pauline.gacoin@synchrotron-soleil.fr
Site web : www.synchrotron-soleil.fr
Contact : webcom@synchrotron-soleil.fr